

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

85 N° 2 1963

La fondation de l'Église. Institution,
événement, mystère (suite)

André DE BOVIS (s.j.)

p. 113 - 138

<https://www.nrt.be/it/articoli/la-fondation-de-l-eglise-institution-evenement-mystere-suite-1696>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La fondation de l'Eglise

INSTITUTION, EVENEMENT, MYSTERE

(Suite)

L'Evénement.

Cependant, en face de cette doctrine, s'en présente une autre, apparemment hétérogène à la première. Selon cette conception, l'Eglise fondée par le Christ ne l'est point en vertu des *paroles* décrétant et instituant une communauté structurée, mais en raison de l'être et des *actes* rédempteurs du Fils de l'Homme. Dans cette perspective, l'Eglise naît du Mystère de Jésus-Christ ou, pour reprendre le langage de la piété, des mystères joyeux, douloureux et glorieux. C'est de cette doctrine dont nous avons à nous assurer. Mais notre horizon se limitera aux aspects douloureux et glorieux du Mystère, sans s'étendre à l'Incarnation et à ses relations avec l'Eglise, question qui demanderait une longue étude⁴³.

43. Rappelons, comme un préalable à toute réflexion sur les rapports entre le Mystère du Christ et la fondation de l'Eglise, que le salut de l'humanité s'opère en tous les actes du Christ. Cfr S. Thomas, *Sum. Theol.*, 3a, 48, 1, c; 48, 6, c; 56, 1, ad 3; 56, 2, c, ad 2 et 4; 57, 6, c, ad 1; 58, 4, ad 1; — *Comp. Theol.*, cap. 239.

Quant aux relations particulières entre l'Incarnation et la fondation de l'Eglise, il suffit d'évoquer ici la doctrine catholique par cette phrase de saint Léon le Grand : « La naissance du Christ est l'origine du peuple chrétien et le jour natal de la Tête est celui du Corps » (*Sermon*, 26, 2; *P.L.*, 54, 213).

Sur ce point, on consultera : Ch. Journet, *L'Eglise du Verbe Incarné*, t. II, Paris, 1951, pp. 101 et ss; — M. Schmaus, *Katholische Dogmatik*, Munich, 1948, III/1, pp. 86-89; — S. Tromp, *Corpus Christi quod est Ecclesia*, t. I, *Introductio Generalis*, Rome, 1946, pp. 12-14; — F. Malmberg, *Ein Leib, ein Geist. Vom Mysterium der Kirche*, Fribourg, 1960, pp. 223-311, plus particulièrement, pp. 223-272.

Saint Paul.

Autant sont brefs les textes d'institution chez les Synoptiques, autant sont clairs et presque abondants les exposés de saint Paul sur les rapports entre la genèse de l'Eglise et le Mystère du Christ. Or, ce dernier comporte deux faces, l'une douloureuse, l'autre glorieuse; il est indissolublement Calvaire et Résurrection, Passion et Session à la Droite de Dieu. La naissance de l'Eglise est liée à la première comme à la seconde.

Sur ce point la lettre aux Ephésiens est particulièrement explicite⁴⁴. Paul y affirme que le Calvaire est l'événement qui rassemble les deux peuples ennemis, le juif et le païen, et qui, des deux, engendre le Corps unique (Ep 2, 14). Ce corps unique, c'est l'Eglise (1, 22), c'est la Demeure de Dieu (2, 22). Ce Corps est donc né sur le Calvaire. Cette déclaration est d'autant plus remarquable que l'Epître présente des aperçus qui éclairent et justifient cette affirmation. Elle montre, en effet, que la haine est la barrière qui sépare les hommes (2, 14). La haine est donc l'obstacle absolu à l'Eglise, au rassemblement du Corps du Christ, précisément parce que la haine est facteur de divisions (Ep 4, 25-32; 5, 1; cfr Rm 1, 28-31). Il fallait donc que le Christ détruisît d'abord la domination de la haine sur l'humanité, afin que l'Eglise devînt simplement possible. Or, c'est par le Seigneur Jésus et en lui seul, sur le Calvaire que cette grâce est acquise. L'Eglise ne peut donc naître que sur la Croix et qu'en raison de la Croix.

Le même thème se retrouve à la fin de l'Epître, mais moins développé et sous une nouvelle image. Saint Paul, comparant l'amour du mari pour sa femme à l'amour du Christ pour l'Eglise, écrit que Jésus s'est livré à la mort en faveur de sa communauté, se donnant ainsi une Eglise « sans tache ni ride, ni rien de tel ». La Croix est encore ici, pour l'Eglise, le principe de la purification des péchés; elle rend la communauté « resplendissante, sainte et immaculée ». Dès lors, le Christ a fait de son Eglise une Epouse digne de lui, qui est identiquement l'Eglise Corps du Christ. Mais cette œuvre, il ne l'a accomplie que sur le Calvaire (Ep 5, 25-30).

Ceux donc qui ont été élus et sont appelés à faire partie du peuple nouveau (Ep 1, 4-5) se trouvent lavés du péché dans la Passion du Christ. Certes, ce ne sont que des hommes et des hommes pécheurs, mais ayant vaincu dans le Christ, sur le Calvaire, les forces dissolvantes de la haine, ils se rapprochent les uns des autres, s'unissent dans et par le Christ, pierre d'angle (Ep 2, 20). Mais, le Christ qui unit, c'est le Christ crucifié (cfr 1, 14).

En ces années 61-63, l'idée développée dans la lettre aux Ephésiens n'est pas nouvelle chez saint Paul. Elle est déjà, indirectement expri-

44. Cfr H. Schlier, *Die Zeit der Kirche*, Fribourg, 1956, pp. 159-185; 299-307; — *Der Brief an die Epheser*, Dusseldorf, 1958.

mée, dans l'Épître aux Galates (1, 4)⁴⁵ et, directement mais brièvement, dans l'Épître aux Colossiens (2, 21-22). Auparavant encore, s'adressant aux presbytres d'Ephèse, Paul leur avait rappelé « qu'ils étaient par l'Esprit Saint constitués intendants pour paître l'Eglise de Dieu acquise par lui au prix de son propre sang » (Ac 20, 28)⁴⁶. Enfin, après la rédaction de l'Épître aux Ephésiens, l'Apôtre mentionne encore cette doctrine, redisant à Tite que le Christ s'est livré pour nous, « afin de purifier un peuple qui lui appartienne en propre, zélé pour le bien » (Tite 2, 13-14; cfr 1 P 1, 18; 2, 9-10).

Cependant, Paul, qui ne pense point la Passion en dehors de la Résurrection, ne pense pas non plus la naissance de l'Eglise en dehors de la Résurrection. Dans l'Épître aux Ephésiens, dès le chapitre premier, on peut lire que le Christ, en vertu de sa Résurrection et de son Ascension à la droite du Père, est devenu « Tête pour l'Eglise, laquelle est son Corps, la Plénitude de celui qui est rempli tout en tous » (1, 20-23). C'est dans la Résurrection que la communauté obtient sa réalité totale, à savoir la symbiose avec le Christ-Tête. La même pensée est répétée un peu plus loin, mais par allusion. En effet, Paul ne nomme plus l'Eglise, mais s'adressant aux membres actuels de la communauté, il affirme qu'ils sont l'ouvrage du Christ (2, 10), puisque Dieu « nous a fait revivre par le Christ... avec lui nous a ressuscités et fait asseoir dans les cieux » (2, 5-6). Exhortant alors les chrétiens à l'unité — « il n'y a qu'un Corps » (4, 4) —, Paul contemple le Christ « emmenant des captifs », le jour de l'Ascension (4, 8). Dès lors, assis à la Droite de Dieu, Jésus remplit toutes choses, il accorde à l'Eglise ses chefs et son organisation, lui donne d'être le Corps du Christ, vitalement, en croissance, jusqu'à ce que ce soit réalisée la plénitude du Christ (4, 8-13). Ces quelques phrases constituent le commentaire théologique du récit de l'Ascension fait par les Actes des Apôtres et par les Synoptiques. A la différence de ces derniers, Paul aperçoit et exprime la dépendance ontologique entre l'Ascension de Jésus et l'Eglise.

L'Eglise, en effet, ne peut naître et subsister que dans les mystères glorieux du Seigneur. L'Apôtre aide encore à le comprendre. La communauté rassemblée autour du Fils de l'Homme ne serait pas le Corps vivant du Christ, si ses membres ne recevaient la vie même du Christ ressuscité, s'ils ne puisaient dans le Ressuscité la résurrection pour leur âme et pour leur corps⁴⁷. Comment l'Eglise serait-elle tout entière le Corps du Christ, si les structures hiérarchiques elles-mêmes, établies

45. Cfr J. Dupont, *Le Discours de Milet*, Paris, 1962, pp. 186-192.

46. Bien que l'expression « le sang de Dieu » soit inattendue, elle est claire et ne laisse aucun doute sur le sens de la phrase. Cfr notes de la Bible de Jérusalem sur Ac 20, 28; et J. Dupont, *Le discours de Milet*, Paris, 1962, loc. cit.

47. Cfr F. X. Durrwell, *La Résurrection de Jésus, mystère de salut*, 2^e éd., Le Puy, 1955; — L. Richard, *Le Mystère de la Rédemption*, Tournai, 1959; — P. Broutin, *Mysterium Ecclesiae*, Paris, 1947.

par le Christ au cours de sa vie terrestre, n'étaient assumées et vivifiées dans la Résurrection⁴⁸?

Cependant, on aurait négligé un aspect essentiel, si l'on ne remarquait les allusions que saint Paul, dans ces textes, fait à l'Esprit Saint. C'est à l'Esprit, en particulier, que Paul attribue la préparation « de la rédemption du Peuple que Dieu s'est acquis pour la louange de sa gloire » (Ep 1, 14). De nouveau, l'Esprit est nommé, quand l'Apôtre affirme que le Corps du Christ a pour principe le mystère de la Croix et il écrit : « Nous avons, en effet, tous les deux (c'est-à-dire : peuple juif et peuple païen), en un seul Esprit, accès auprès du Père » (Ep 2, 18; cfr 2, 22). Ce n'est point par hasard que Paul nomme le Saint-Esprit, tandis qu'il médite sur la naissance de l'Eglise dans le Mystère du Christ. L'Esprit, en effet, coopère à la genèse de l'Eglise. C'est lui qui suscite et soutient la foi de la communauté (1 Co 12, 3), entretient la prière (Ga 4, 6; Rm 8, 15), répand la charité dans les cœurs (Rm 5, 5). Bref, l'Esprit est, pour le Corps du Christ, « l'unité » par « ce lien qu'est la paix » (Ep 4, 3). Si donc l'Eglise possède l'unanimité et l'union qui ne sont pas le fait des hommes, si elle éprouve les mouvements d'une foi et d'un amour dont Dieu seul est l'auteur, si elle naît Corps du Christ, elle le doit aussi à l'Esprit. Le Paraclet n'est-il pas en vérité l'Esprit en qui Dieu se fait donnable et se donne? N'est-il pas aussi l'Esprit en qui Jésus devient Lumière et Vie communicables et communiquées? Aussi bien, Paul déclare dans un raccourci significatif : « Le Seigneur, c'est l'Esprit » (2 Co 3, 17). S'il en est ainsi, l'assemblée qui, dans l'Esprit, devient communion de foi et d'amour ne peut être que le Corps du Christ.

Aussi faut-il présager que la Pentecôte est un des moments essentiels pour la genèse de l'Eglise. En fait, Paul ne nomme point la Pentecôte et ne fait aucune description des événements qui remplissent cette journée. Il s'attache seulement à l'action invisible du Paraclet et laisse de côté, à son habitude, le récit des faits déjà connus.

Selon la perspective paulinienne, par conséquent, la naissance de l'Eglise s'accomplit dans le Mystère de Jésus-Christ, Passion, Résurrection, Ascension, Pentecôte. C'est en ce Mystère que se trouve la cause efficiente de la communauté messianique et la raison dernière de son apparition dans l'histoire⁴⁹. C'est aussi dans ce Mystère que se trouve l'explication de la nature de l'Eglise, Demeure de Dieu, Temple de l'Esprit, Epouse de Jésus-Christ, Corps du Christ. Quand le Christ meurt, la communauté élue par lui meurt au péché (2 Co 5, 14), aux

48. De plus, la vie du Christ dans l'Eglise engendre une inclination à consentir à l'ordre hiérarchique qu'il a établi. Il y a donc dans le mouvement surnaturel de l'Eglise « une immanence que nous pouvons appeler hiérarchique » (expression de J. Salaverri, *El concepto de sucesion apostolica...*, dans *Miscelanea Comillas*, 27 (1957), p. 24). — On comparera utilement avec saint Jean : 1 Jn 4, 6.

49. F. X. Durrwell, *La Résurrection de Jésus...*, pp. 115-127, 200-219.

divisions, aux antagonismes, à la haine; quand il ressuscite corps glorieux, sa communauté ressuscite Corps spirituel, Corps du Christ.

Saint Jean.

Saint Jean ne relie le mystère de l'Eglise au Mystère du Christ que par des allusions qui risquent de passer inaperçues, tant elles sont concises ou brèves. L'une des plus remarquables est constituée par quelques mots dont on a pu dire qu'ils contenaient toute l'ecclésiologie du quatrième évangile⁵⁰.

Au cours d'un entretien avec ses disciples, Jésus déclare : « Maintenant le prince de ce monde va être jeté bas; et moi, élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi » (12, 32). On sait de quelle « élévation » Jésus parle. Celle-ci présente une double dimension, la Croix, d'une part, la Résurrection-Ascension, d'autre part⁵¹. Or, explique le Christ, quand ce Mystère sera accompli, le rassemblement des hommes s'accomplira lui aussi, une communauté pourra se créer parmi eux. Que sera-t-elle? Les mots de ce texte le suggèrent : une communauté de foi. En effet, quand le Christ déclare : « j'attirerai tous les hommes à moi », il emploie, pour dire la force qui rassemble, le mot « attirer » qui lui servait à exprimer le principe de la foi : « Personne ne vient à moi (= ne croit en moi) si le Père qui m'a envoyé ne l'attire » (Jn 6, 44). L'« élévation » du Christ, Passion-Résurrection, est donc l'Heure où naît l'Eglise, communion de foi. Cette vérité est d'ailleurs mise en lumière par le fait que « l'élévation » du Christ est précisément l'heure qui verra naître la foi — et même, la fera naître. Jésus déclare, en effet : « Quand vous aurez élevé le Fils de l'Homme, alors vous connaîtrez que Je Suis⁵² ».

Aussi bien Jean avait-il déjà préparé ses lecteurs à concevoir que le peuple de Dieu naîtrait de la mort du Christ. Il écrit, tandis qu'il commente les paroles de Caïphe affirmant qu'il vaut mieux faire périr un seul homme que de voir ruiner la nation entière : « Il ne dit pas

50. Alf. Corell, *Consummatum est. Eschatology and Church in the Gospel of St John*, New York, 1958 (paru en suédois en 1950), p. 13; cfr pp. 11-43; — voir aussi E. Schweizer, *Der johanneische Kirchenbegriff*, dans *Studia Evangelica, Texte und Untersuchungen...* LXXIII, Berlin, 1959, pp. 368-381 (en anglais dans *New Testament Essays*, Manchester, 1959).

51. Il n'y a pas lieu d'en faire la preuve ici, tant la chose est connue (Jn 12, 33; 3, 13-14; 6, 62; 8, 28). Cfr A. Vergotte, *L'exaltation du Christ en Croix selon le IV^e Evangile*, dans *Ephem. Theol. Lov.*, 28 (1952), pp. 3-23; — F. X. Durrwell, *op. cit.*, pp. 53-58.

52. Jn 8, 28; comp. avec 3, 14-15. — « Vous connaîtrez », c'est-à-dire : « vous connaîtrez d'une connaissance de foi ». — Sur la différence entre « connaître » et « croire » chez Jean, consulter : Ign. de la Potterie, *Οἶδα et Γινώσκω. Les deux modes de la connaissance dans le 4^e Evangile*, dans *Biblica*, 40 (1959), pp. 709-725.

cela de lui-même; mais, en qualité de grand-prêtre, il prophétisa que Jésus devait mourir, non seulement pour la nation, mais encore pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (11, 51-52).

A la lumière de ces textes, l'allégorie du Bon Pasteur revêt tout son sens ecclésiologique. A travers le symbole transparent des brebis, il est facile de reconnaître que le troupeau rassemblé par le Bon Pasteur est communion de foi : « elles écoutent sa voix... », le berger « les appelle une à une » et « les brebis le suivent parce qu'elles connaissent sa voix » (10, 3-5). Puis, le Christ déclare quel est son rôle exclusif et décisif pour le salut de chaque brebis et pour le rassemblement du troupeau. Changeant inopinément d'image, il affirme : « Je suis la porte; qui entrera par moi sera sauvé » (10, 9). Jésus se présente donc comme celui qui constitue le troupeau et son unité, d'abord sous l'image du berger, puis sous celle de la porte. Revenant enfin au symbole du pasteur, il signifie le prix qu'il lui faut payer : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis » (10, 11). Comme le pasteur, Jésus accepte donc de mourir pour ses brebis. Mais il y a une différence entre le Christ et les bergers ordinaires. Cette différence n'est pas exprimée directement et elle n'apparaît qu'à la lumière des autres textes. Le Fils de l'Homme donne sa vie, non pas seulement pour protéger contre ses ennemis un troupeau déjà constitué par d'autres, mais d'abord et en premier lieu pour constituer le troupeau et le constituer comme sien. Le symbole du pasteur est ici dépassé par la réalité spirituelle. Quoi qu'il en soit des images, l'enseignement donné est clair, le troupeau du Christ est constitué dans le Mystère de « l'élévation » dont seule la face douloureuse est évoquée par l'allégorie du Bon Pasteur.

De son côté, l'Apocalypse note le lien entre l'Eglise et le Mystère de l'Agneau, à diverses reprises, discrètement d'ailleurs. Tantôt, elle rappelle d'un mot les souffrances du Christ, qui s'est acquis un royaume de prêtres, évoquant ainsi l'Ancienne Alliance (Ap 1, 5-6; 5, 9-10); tantôt, dans l'avènement triomphal de la Cité Nouvelle, elle fait vibrer le souvenir de la Passion. C'est ainsi que le Christ définitivement « élevé » demeure encore l'Agneau qui fut immolé. Il a conduit le troupeau aux sources de la Vie (7, 9-17; cfr 5, 9-10) et il en a fait l'Epouse de l'Agneau (21, 9).

La gloire elle-même de la Cité Sainte, fondée sur les Douze Apôtres (21, 14), n'est point accordée aux élus en dehors du Mystère de l'Agneau. De même que dans l'évangile johannique Jésus, au cours de son existence terrestre, se présentait comme la Lumière Véritable, invitait à la foi et constituait son peuple dans la foi, de même, selon l'Apocalypse, au-delà de la terre et pour toujours, « l'Agneau (qui fut immolé) tient lieu de flambeau » à l'Eglise achevée, illuminant et faisant l'union dans une commune vision (21, 23; 22, 4). Ainsi

l'Apocalypse présente-t-elle la réplique glorieuse et définitive du Mystère dans lequel l'Eglise a vu le jour ⁵³.

Dans la genèse de l'Eglise, Paul voyait la présence et l'action de l'Esprit. Jean, plus encore. Le discours après la Cène est le lieu privilégié où il faut se placer pour apercevoir le rôle du Paraclet. D'ailleurs, ce discours où se prolonge l'écho de la Cène, est aussi un discours ecclésiastique, rempli du souci de la communauté présente, les Apôtres, — attentif aussi à la communauté future, à ceux qui seront rassemblés dans la foi en Jésus-Christ, par la parole des Apôtres (17, 20). Cet entretien est discours sur l'Eglise et à l'Eglise ⁵⁴. Or, le Christ annonce qu'il va envoyer l'Esprit en faveur des siens. La nouvelle communauté va recevoir du Paraclet la continuité et l'intimité avec le Christ. Les vérités enseignées par le Seigneur, l'Esprit les répètera, les rappellera (Jn 14, 26; 15, 26); il conduira vers la vérité tout entière (16, 13). Il possède, en effet, — c'est là son rôle propre et mystérieux — le privilège de « prendre du bien » du Christ pour en faire part à ses disciples (16, 14-15). Bref, la mission ecclésiale de l'Esprit est d'intérioriser le Christ, de l'appropriier à la communauté, d'universaliser sa vérité, sa force (15, 26-27; Ac 1, 8) et sa fécondité (16, 7-8; cfr 15, 5). L'Esprit de Vérité coopère donc à la fondation de l'Eglise en faisant pénétrer à l'intime des esprits et des cœurs la révélation entendue de la bouche du Christ, en éveillant la foi, en procurant à la communauté rassemblée la communion dans la vérité.

Telle est la mission du Paraclet, décrite par le Seigneur lui-même. Pénétrée par la Lumière Divine, l'assemblée des croyants devient alors une communauté qui accède à la vie éternelle. En effet — c'est une des premières leçons de l'évangile selon S. Jean — la foi introduit dès ici-bas à la vie éternelle (ch. 6; cfr 3, 14-16). Cette vie, c'est la Résurrection. L'assemblée des croyants entre donc dès maintenant dans la Résurrection et la vie du Cep véritable passe dans les sarmets (15, 1 ss) ⁵⁵.

La venue de l'Esprit est donc un moment essentiel de la fondation de l'Eglise par le Christ. C'est dans le Paraclet que l'assemblée devient une communion de foi, de résurrection et de vie éternelle, participe à la vie du Christ.

Quand viendra le Paraclet? On songe inévitablement à la Pentecôte,

53. Cfr M. E. Boismard, *Le Christ, Agneau Rédempteur des hommes*, dans *Lumière et Vie*, n° 36, 1958. — B. Allo, *Saint-Jean. L'Apocalypse*, Paris, 1921, pp. 312-321, 324-327.

54. M. J. Lagrange, *Evangile selon Saint Jean*, Paris, 1925, p. 435; H. Van den Bussche, *Le discours d'adieu de Jésus*, Tournai-Maredsous, 1959, pp. 26-28.

55. Remarquons, par souci d'exactitude, que, selon Jean, le don de la Résurrection aux hommes n'est pas rattaché directement à la Résurrection du Christ, comme chez Paul, mais à son *Ego*, à la *Caro Christi* (mystère de l'Incarnation), qui est Vie et Résurrection.

tandis que se déroulent après la Cène les entretiens du Christ et des Apôtres. On ne se trompe pas. Cependant, selon Jean, qui est seul à le rapporter, l'Esprit fut accordé aux Apôtres même avant la Pentecôte. Au cours de l'apparition aux Dix, à Jérusalem, le Christ souffla sur eux et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit... » (20, 22). En outre, il n'est pas interdit de reconnaître une première effusion de l'Esprit sur le Calvaire. Jean, en effet, a employé, pour dire la mort du Christ en croix, une expression qui signifie « rendre l'esprit », mais aussi « transmettre l'Esprit »⁵⁶. Il est peu probable que Jean ait donné occasion à ces deux sens, par hasard et sans intention déterminée.

Quoi qu'il en soit de l'interprétation de ce dernier passage, Jean a proclamé sans aucune ambiguïté que la venue de l'Esprit est solidaire de « l'élévation » et de « la glorification » du Christ. Il le voit si clairement qu'il écrit voulant expliquer pourquoi le don de l'Esprit est réservé à l'avenir : « Il n'y avait pas encore d'Esprit parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié »⁵⁷. La descente de l'Esprit est donc, selon le quatrième évangile, un aspect du Mystère de Jésus-Christ. Aussi, dans la mesure où il faut dire que l'Eglise est fondée dans le Mystère du Christ, il faut dire qu'elle l'est dans l'Esprit.

L'épître aux Hébreux.

L'unanimité substantielle entre Jean et Paul est manifeste. Quant à l'Épître aux Hébreux, elle présente, dans un langage qui lui est propre, la même doctrine. Reprenant l'image de l'Alliance ancienne, elle invite à suivre la destinée du peuple de la foi dans la nouvelle Alliance (ch. 11). Elle suggère que le nouveau Pacte, comme l'ancien, est le point de départ et l'origine d'un peuple. Mais ce peuple est nouveau, c'est l'assemblée de ceux qui reconnaissent le Christ, médiateur de cette nouvelle et meilleure Alliance (8, 6-13; 9, 14-28; cfr 5, 9). Plus exactement, le point de départ est le Christ lui-même, notre Grand-Prêtre. Placé à la tête de la maison de Dieu (3, 1-5), devenu « parfait » en raison de ses souffrances et par son entrée au ciel, « devenu par le sang d'une alliance éternelle grand Pasteur des brebis » (13, 20), il est devenu pour ceux qui lui obéissent principe de salut éternel (5, 9) et il constitue autour de lui, plus que les grands-prêtres de l'Alliance ancienne, le peuple que constitue et préserve son sacrifice, Passion-Glorification.

56. Παρέδωκεν τὸ Πνεῦμα. Parmi les exégètes qui reconnaissent une allusion au don de l'Esprit: A. Loisy, *Le quatrième Évangile*, Paris, 1903, p. 882; E. Hoskyns, *The Fourth Gospel*, Londres, 1947, p. 532; R. H. Lightfoot, *St John's Gospel*, Oxford, 1956, pp. 319-320; A. Feuillet, *L'heure de Jésus à Cana*, dans *Eph. Theol. Rev.*, 36 (1960), p. 10; — *Introduzione alla Bibbia*, Marietti, 1960, t. IV, pp. 556-557.

57. 7, 39; — La variante : « Il n'y avait pas encore d'Esprit donné... » explicite le sens que Jean propose dans ce texte. Cfr Jn 16, 6-10; 16, 28.

Les Synoptiques.

Si l'on passe aux évangiles synoptiques, on n'aperçoit de prime abord aucune relation entre l'avènement de l'Eglise et le Mystère du Christ. On sait que les Synoptiques, Matthieu surtout, présentent l'Eglise à partir du Royaume de Dieu et à travers le Royaume⁵⁸. Mais ont-ils reconnu que la nouvelle communauté, servante du Royaume, devait en dernière analyse son existence au Mystère du Christ? La parabole des vignerons homicides répond à cette question⁵⁹. Elle est rapportée par les trois Synoptiques et elle apprend que le Fils envoyé par son Père, pour recevoir les fruits de la vigne, est mis à mort par les vignerons. Le symbole était transparent et les Juifs l'interprètent facilement. Ils interprètent non moins facilement l'annonce du châtiment. Cependant, la parabole annonce plus que le châtiment. A mots couverts, elle signifie l'avènement d'un ordre nouveau. Rejeté, le Fils devient la pierre de façade dans un nouvel édifice (Mt 21, 42). Chez Marc et Luc, la parabole prend fin sur ces mots. Elle est claire : le peuple ancien cesse d'être l'instrument du Royaume de Dieu, une construction nouvelle apparaît dont le Christ est principe, « pierre de façade ». Quant à Matthieu, il rapporte à la suite quelques mots de Jésus qui sont encore plus explicites : « Le Royaume de Dieu vous sera retiré pour être confié à un peuple qui lui fera produire des fruits » (21, 43). L'Eglise est reconnaissable dans ce peuple, fidèle administrateur du Royaume. Or, la parabole enseigne que le nouveau peuple ne viendra qu'à la suite de la mort du Fils de l'Homme. Le lien entre la mort du Christ et l'apparition de l'Eglise n'est ici que de succession temporelle. Il n'apparaît point qu'il y ait causalité positive entre la Passion de Jésus et le rassemblement de son peuple. On peut parler cependant de causalité, mais négative, en ce sens que le meurtre commis sur le Fils entraîne la radiation de l'Israël ancien et fait place nette pour l'ordre nouveau, l'Eglise.

A cette parabole, on ajoutera un autre texte qui parle dans le même sens. Il s'agit de la phrase où le Christ énonce sa mission : « Le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude » (Mc 10, 45 et par.). Ce qui est affirmé directement, c'est la Rédemption universelle et elle est mise au compte de la mort du Christ. Cependant, ces mots contiennent une allusion voilée au rassemblement du peuple de Dieu. En effet, selon l'Ancien Testament, c'est Israël qui est l'objet de la ré-

58. Cfr entre autres passages : Mt 16, 18-19; 13, 36-43; 16, 28; 22, 1-14. — Sur ce dernier texte voir : R. Swaels, *L'orientation ecclésiastique de la Parabole du festin nuptial en Matthieu 22, 1-14*, dans *Eph. Theol. Lov.*, 36 (1960), pp. 655-684.

59. D. Buz, *Les Paraboles*, Paris, 1932, pp. 400-424; M. J. Lagrange, *Evangelium selon Saint Matthieu*, Paris, 1923, pp. 413-418.

demption divine, et Yahvé se présente comme le Rédempteur du peuple élu⁶⁰, payant le prix nécessaire pour constituer et garder son peuple. La notion de rédemption évoque donc l'idée d'une portion choisie qu'il faut racheter sur la masse pour en faire le peuple de Dieu. C'est cette idée que reprend à son compte le Christ, quand il annonce que sa mort sera le prix à payer pour la rédemption. Sa Passion est la rançon qui permet de constituer un peuple, son peuple. D'ailleurs, c'est encore d'une autre manière que le Christ évoque le peuple de Dieu. Il se donne ici le titre de Fils de l'Homme. Or, cette appellation est inséparable du peuple des « saints », dont le Fils de l'Homme est à la fois le symbole et la réalité⁶¹. On est donc invité à penser que la mort du Fils de l'Homme est à l'origine du « peuple des saints ». Ainsi, très discrètement, se trouve noué un lien entre la naissance de l'Eglise et le Mystère de Jésus-Christ.

Aucun autre texte, sauf les paroles de la Dernière Cène — que nous examinerons plus loin — ne vient souligner, chez les Synoptiques, l'importance de la Passion pour la fondation de l'Eglise.

La Tradition.

Quant à la Tradition, elle a été assez étudiée sur le point qui nous occupe. Il est donc permis de se contenter de quelques allusions⁶². Le Calvaire — indissociable d'ailleurs de la Résurrection — et la Pentecôte sont, au gré des Pères et des Docteurs, les deux moments du Mystère de Jésus-Christ auxquels la naissance de l'Eglise est rattachée le plus fréquemment. Deux phrases de saint Augustin serviront à illustrer cette affirmation. La première déclare que l'Eglise naît de la Passion du Christ : *Moritur Christus ut fiat Ecclesia*⁶³ et la seconde que l'Eglise a commencé à la Pentecôte : *Ubi inchoata est Ecclesia nisi ubi venit de coelo Spiritus Sanctus et implevit uno loco sedentes centum viginti*⁶⁴? Le magistère a retenu cette double dépendance de

60. Isaïe, par exemple : 41, 4; 43, 1-4; 44, 22-23; 48, 17; 49, 26; 54, 5; etc.

61. Cfr Daniel 7, 9-28. — Sur ce point, voir : Kattenbusch, *Der Quellort der Kirchenidee*, dans *Festgabe für Ad. Harnack*, Tubingue, 1921, pp. 143-172.

62. S. Tromp, *Die nativitate Ecclesiae ex corde Jesu in cruce*, dans *Gregorianum*, 1932, pp. 489-527; *Corpus Christi, quod est Ecclesia*, II, pp. 193-197; III, pp. 55-106; — T. Zapelena, *De Ecclesia Christi*, pars apologetica, pp. 103-112; — cfr G. de Broglie, *L'Eglise, Nouvelle Eve née du Sacré-Cœur*, dans *N.R.Th.*, 88 (1945), pp. 3-25.

63. In *Joan. ev.*, tr. 9, n. 10; *P.L.*, 35, 1463; cfr S. Jean Chrysostome, *Cat. bapt.*, III, n. 16, 17 (Sources Chrétiennes); S. Thomas d'Aquin, *Summa Theol.*, 3a, 62, 5, c, etc. Cfr Y. Congar, *Esquisses du Mystère de l'Eglise*, 2^e éd., Paris, 1953, p. 85, note 2. — A propos du Moyen Age, en général, le P. Congar écrit : « Pour les Anciens, — et, dans cette catégorie nous incluons notre moyen âge, — le Christ est « l'auteur » des sacrements et de tout ce qui constitue l'Eglise, c'est-à-dire qu'il en est le responsable toujours actuel et, en ce sens, immédiat » (*La Tradition et les traditions*, Paris, 1960, p. 24).

64. In *ep. Ioan.*, tr. 2, n. 3; *P.L.*, 35, 1991.

l'Eglise à l'égard de la Passion et de la Pentecôte et il l'a rappelée à la foi des baptisés. Ce ne sont d'ailleurs que des indications brèves et sans commentaire, comme nous avons eu l'occasion de le dire plus haut.

Cependant, l'encyclique *Mystici Corporis* a largement présenté en 1943 la doctrine traditionnelle sur ce point. Le Mystère de la Croix, dit-elle, est l'instant où le Christ « a consommé » l'édification de l'Eglise. Après *Mystici Corporis*, d'autres documents émanant de Pie XII le répètent. *Mediator Dei* (1947) affirme que le Christ, par son sacrifice, a fondé, consacré, établi son Eglise pour l'éternité, tandis que l'encyclique *Haurietis aquas* (1956) montre l'Eglise naissant du cœur transpercé sur la Croix et recevant en cette heure la charge d'être *Redemptionis sanguinis administra* ^{64a}.

Dans l'encyclique *Fidei Donum* (1956), Pie XII, revenant sur l'origine de l'Eglise, affirmait que la communauté du Christ a été fondée (*condita*) le jour de la Pentecôte. L'encyclique *Mystici Corporis* s'exprimait autrement. Le pape y avait écrit que, le jour de la Pentecôte, le Christ a « promulgué et manifesté » son Eglise, parce qu'en cette fête il l'a fortifiée de dons particuliers, lui désignant comme de la main sa mission surnaturelle. Les deux formules ne sont pas équivalentes, mais elles ne se contredisent pas. *Fidei Donum* envisage à travers la Pentecôte tout le mystère du Christ et tous ses effets, tandis que *Mystici Corporis* s'attache seulement à décrire l'effet propre de la Pentecôte dans la construction de l'Eglise ⁶⁵.

II. L'INSTITUTION ET L'EVENEMENT. LA CENE

Les deux lignes — celle de l'institution et celle de l'Événement — sont-elles simplement parallèles, sans relation de l'une à l'autre? La réponse qui sera donnée à cette question n'est pas sans conséquence.

Si l'on affirme qu'il s'agit de deux lignes parallèles, séparées l'une de l'autre, l'institution de l'Eglise par le Christ se voit détachée du Mystère de Jésus-Christ. Elle n'est qu'un fait, qu'un simple fait historique et elle appartient désormais au passé et à un passé révolu. Ce fait, quel qu'en soit l'intérêt, ne peut être que l'objet d'un souvenir. Pour qui se place dans cette hypothèse, l'institution par le Fils de l'Homme perd de son importance. Quoi que le Christ ait décidé, érigé, l'essentiel de l'Eglise ne peut être demeuré dans ce lointain historique,

64a. *Mystici Corporis*, A.A.S., 35 (1943), pp. 204, 205-207; — *Mediator Dei*, A.A.S., 39 (1947), p. 527; — *Haurietis aquas*, A.A.S., 48 (1956), p. 333. Quant aux allusions faites par les prédécesseurs de Pie XII, cfr *supra*, pp. 7-9.

65. *Fidei Donum*, A.A.S., 49 (1956), p. 239; *Mystici Corporis*, A.A.S., 35 (1943), pp. 207-208, cfr 204. — On lira la conciliation des deux formules différentes chez S. Tromp, *op. cit.*, III, pp. 101-102. Comparer avec Léon XIII, *Divinum illud munus*, *Acta Sanctae Sedis*, 29 (1896/1897), p. 649.

car c'est au présent que nous sommes chrétiens dans l'Eglise. Seul compte l'Événement, invisible, transcendant le temps.

Affirme-t-on au contraire qu'il y a une relation organique entre l'institution de l'Eglise par le Christ et l'Événement, c'est le visage du christianisme qui va changer. L'Eternité et le temps se rapprochent. L'Eglise est le lieu de cette rencontre. Mais alors quelle relation faut-il apercevoir entre l'institution et l'Événement? comment la comprendre? quelle preuve donner de ce que l'on avance?

Approches.

L'Ecriture Sainte met sur la voie. Commençons par relever certains indices, disséminés, qui avertissent que l'institution par le Christ dépasse l'institution, que les structures hiérarchiques annoncent autre chose que des réalités purement juridiques.

Si, par exemple, on relit la confession de Césarée — lieu classique de l'institution (Mt 16, 18 ss) — et les déclarations que le Christ fait à cette occasion, on ne peut manquer de noter qu'il parle au futur : « Je bâtirai mon Eglise... je te donnerai les clefs du Royaume des cieux... » Pourquoi le futur et non pas le présent? Le Christ ne peut-il conférer immédiatement les pouvoirs propres à la primauté? N'est-il pas, en vérité, le Fils de Dieu et le Tout-Puissant? Continuant alors la lecture du texte de Matthieu, on aperçoit que l'évangéliste — et Luc, bien plus encore — lie à ce passage l'annonce de la Croix et de la Résurrection, ainsi que la leçon d'abnégation que le Christ en tire à l'usage de ses disciples⁶⁶. Le Christ ne laisserait-il pas entendre par là que la Passion est un préalable à la fondation effective de l'Eglise⁶⁷?

Une autre interrogation vient à l'esprit si l'on constate que le Christ qui a établi avant sa Passion les structures hiérarchiques et la mission de son Eglise, les répète après la Résurrection. Avant la Passion, Jésus accorde aux Douze le pouvoir de lier et de délier, de prendre toutes les décisions doctrinales et disciplinaires (Mt 18, 18) et il le redit sous une forme différente le jour de l'Ascension (Mt 28, 18-20). Jean signale également deux moments distincts dans la collation de la mission du Christ aux Apôtres (17, 18 et 20, 21). Il en va de même enfin, pour la primauté de Pierre. Selon Matthieu celle-ci a été proclamée avant la Passion et Jean nous apprend qu'elle a été conférée après la Résurrection (21, 15-17). L'institution de l'Eglise se présente comme un devenir. Pourquoi? S'il s'agit d'« instituer », un seul acte constituant ne suffisait-il pas à faire connaître la volonté du Christ et à établir l'Eglise à tout jamais?

66. Cfr, sur ce texte, M. J. Lagrange, *Evangile selon Saint Jean*, Paris, 1925, p. 329.

67. Cfr O. Cullmann, *La Royauté du Christ*, Foi et Vie, 1947, p. 21.

A qui constate ce « devenir » dans la genèse de l'Eglise, un rapprochement ne peut manquer de s'imposer. Il y a aussi un « devenir » pour le Christ. Affirmé dès l'enfance de Jésus (Lc 2, 52) ⁶⁸, ce devenir aboutit à un terme que Paul présente de la manière suivante : « il a été établi Fils de Dieu en puissance selon l'Esprit de sainteté par la Résurrection des morts » (Rm 1, 4; cfr Ac 13, 33). Ailleurs, le même terme est décrit de la manière suivante : « Dieu l'a fait Seigneur, ce Jésus que vous avez crucifié » (Ac 2, 36; cfr Rm 14, 9), « juge pour les vivants et pour les morts » (Ac 10, 42). Au cours de sa vie terrestre, Jésus a cheminé vers ce terme : « Tout Fils qu'il était, il apprit de ce qu'il souffrit l'obéissance ». Ainsi, rendu « parfait », il est « devenu pour tous ceux qui lui obéissent, principe de salut éternel » (He 5, 8-9) ⁶⁹. En d'autres mots empruntés à la première épître aux Corinthiens, le Christ parvient au terme, quand, nouvel Adam, il est devenu esprit vivifiant ⁷⁰. Le signe, la réalité et la preuve manifeste en sont donnés au jour de la Pentecôte quand le Christ envoie son Esprit.

Devenir de l'institution ecclésiale, devenir du Christ lui-même, l'analogie n'est-elle pas un indice que l'édification de l'Eglise, même au seul niveau institutionnel, est liée à l'achèvement du Mystère en Jésus-Christ?

Un autre indice va dans le même sens et invite une fois encore à dépasser l'institution vers l'Événement. C'est la nature de la mission confiée aux Douze. Elle comporte les trois pouvoirs : gouverner, enseigner, sanctifier. Cependant, ces trois pouvoirs présentent une hiérarchie de valeur. Le dernier est souverain, car il exprime la mission du Christ par excellence, donner la vie (Jn 10, 10). L'institution juridique contient donc une réalité qui la transcende. C'est dans la sanctification que réside la valeur suprême de la mission et c'est la sanctification qui constitue la fin dernière de l'acte institutionnel. Jésus-Christ, d'ailleurs, l'a dit explicitement : « Je vous ai choisis et institués afin que vous portiez du fruit et un fruit qui demeure » ⁷¹.

D'autre part, le contexte sacrificiel dans lequel est placée, selon Jean, l'investiture des apôtres par le Christ (17, 17-19) donne à penser que l'institution de l'Eglise a son principe ailleurs que dans une

68. Cfr M. J. Lagrange, *Evangile selon Saint Luc*, Paris, 1941, p. 96.

69. On sait que l'Ep. aux Hébreux revient à plusieurs reprises sur le fait que le Christ a été rendu parfait (2, 10; 7, 28). — Cfr J. du Plessis, *Τέλειος. The idea of perfection in the New Testament*, Kampen, 1959, pp. 206-233.

70. 1 Co 15, 46. « Est devenu » : c'est la traduction du P. Huby, dans *Saint Paul, Première Epître aux Corinthiens*, Verbum salutis, Paris, 1946, pp. 389-390. Même traduction chez le P. Spicq, dans la Bible de Pirot-Clamer. La Bible de Jérusalem ignore la nuance du « devenir » en ce texte. A tort, semble-t-il.

71. Jn 15, 16. A rapprocher de 15, 1-6 et de 15, 8. « Institué » ou « établi » = constitué en dignité ou du moins investi d'une mission. — Cfr M. J. Lagrange, *Evangile selon Saint Jean*, 1925, p. 408; — G. M. Behler, *Les paroles d'adieu du Seigneur*, Paris, 1960, pp. 244-252.

simple décision d'ordre juridique. Nous l'avons noté plus haut, la mission donnée est enveloppée et comme soutenue par la « consécration » que les Apôtres reçoivent dans la « consécration du Christ ⁷² ».

Ces divers indices invitent donc à reconnaître une relation entre l'institution et l'Événement dans la fondation de l'Eglise par le Christ. Le Fils de l'Homme les a liés ensemble. Mais quelle est la nature de ce lien?

La Cène. Institution et Événement.

Pour être en mesure de répondre à cette question, il faut discerner, dans la fondation de l'Eglise, le point où l'institution et l'Événement se croisent et se nouent.

Ce point est la Dernière Cène. Elle constitue — il faudra le montrer — le moment où les divers actes d'institution déjà accomplis par le Christ se concentrent, livrent leur secret et reçoivent leur sens plénier. D'autre part, la Cène contient l'Événement, le Mystère du Christ. Pour ces raisons, le dernier repas du Seigneur avec les siens avant la Passion se révèle comme l'Heure de la fondation ecclésiale, par excellence. « Il faut y voir beaucoup plus que l'institution d'un sacrement; en réalité, Jésus a véritablement accompli en cette circonstance un geste d'institution d'une nouvelle religion et de fondation de l'Eglise ⁷³ ». Saint Jean n'en donne-t-il pas comme le sentiment immédiat, lorsqu'il conduit son lecteur, à travers un prologue solennel, vers la Cène et la Passion?

« Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin... sachant que le Père avait tout remis entre ses mains et qu'il était venu de Dieu et retournait à Dieu... » (Jn 13, 1-3) ⁷⁴.

72. On trouvera une confirmation dans la scène de Césarée au cours de laquelle le Christ confère la primauté à Pierre, s'il est vrai que la scène de Césarée comporte une référence à la liturgie de l'Expiation (cfr L. Ligier, *Péché d'Adam et Péché du Monde. Bible, Kippur, Eucharistie*, Paris, 1961, t. II, pp. 36-53).

73. A. Feuillet, *Les grandes étapes de la fondation de l'Eglise*, dans *Sciences ecclésiastiques*, 11 (1959), p. 14. — Rappelons que l'enc. *Mystici Corporis* nomme, parmi les actes qui fondent l'Eglise, la Dernière Cène, *A.A.S.*, 35 (1943), p. 205. — Sur la Cène, cfr P. Benoît, *Le récit de la Cène dans Luc 22, 15-20*, dans la *Rev. Bibl.*, 48 (1939), pp. 388-390; A. Feuillet, *art. cité*, pp. 14-20; M. Schmaus, *Katholische Dogmatik*, III/1, pp. 199-201; S. Tromp, *Corpus Christi...*, t. II, p. 192. De même le protestant A. Fridrichsen, *Messias und Kirche*, dans *Ein Buch der Kirche*, 1951, p. 36-38.

74. M. J. Lagrange, *Evangelie selon Saint Jean*, Paris, 1925, pp. 349 ss; — H. Van den Bussche, *Le discours d'adieu de Jésus*, pp. 29-32. Cfr la remarque d'A. Vanhoye, dans les *Rech. Sc. Rel.*, 48 (1960), p. 411.

L'Institution.

Dans l'ordre de l'institution, la Cène est le dernier acte du Christ avant sa mort.

Ce soir-là, en effet, le Christ a convoqué ses disciples. C'est un commandement. C'est un acte institutionnel semblable à celui qui avait rassemblé les disciples pour la première fois, lorsqu'il les « fit Douze, pour être avec lui » (Mc 3, 13-14). Une fois encore, ils sont convoqués douze, rien que douze. Il y a une raison à ce chiffre. Les Douze représentent par leur nombre les tribus d'Israël. Ils en sont « le Reste », et en ont reçu la charge déjà auparavant (Mt 19, 28; Lc 22, 30; cfr Ap 21, 12-14)⁷⁵. Jésus procède donc, en les convoquant, à un acte public et officiel du peuple de Dieu. Il vient de réunir l'*Ecclesia* (Mt 16, 18 ss), c'est-à-dire l'assemblée officielle, celle d'Israël au cours de son histoire nomade ou sédentaire⁷⁶.

Ils sont convoqués pour la Pâque (Mt 26, 17 et par.)⁷⁷. Or, la Pâque fut en Egypte le premier acte qui commença de constituer en peuple de Dieu les Hébreux dispersés dans la terre de leur esclavage, acte qui fut sanctionné définitivement par l'Alliance du Sinaï. La Pâque annuelle est le souvenir des événements vécus autrefois sous la conduite de Moïse. Davantage, elle en est l'actualisation, comme si, en chaque Pâque, le peuple juif se voyait de nouveau constitué en peuple de Dieu, rassemblé une fois encore pour marcher vers le Royaume, comme autrefois ses ancêtres vers la Terre Promise⁷⁸. La Cène emprunte à cette fête son caractère. Jésus parmi les Douze est Moïse, mais pour un autre Exode, intérieur et plus difficile⁷⁹. Comme Moïse, il sanctionne la constitution du peuple nouveau par le sang (Ex. 24, 4-8; cfr Mc 14, 24). Le peuple que Jésus institue est le nouvel Israël; peuple de Dieu, il prendra la relève de la nation rejetée (Mt 21,

75. A. Médebielle, *Apôtres*, dans *Dict. Bible, Suppl.*, t. I, Paris, 1928, col. 540-544.

76. A. Médebielle, *Eglise*, dans *Dict. Bible, Suppl.*, t. II, 1932, col. 487-514; — K. L. Schmidt, Ἐκκλησία, dans Kittel, *Theol. Wörterbuch z. N.T.*, t. III, pp. 530-532.

77. Nous regardons la Cène comme un repas pascal. — Sur ce point, cfr M. J. Lagrange, *Évangile selon Saint Luc*, Paris, 1941, pp. 542-544; — A. Feuillet, *Les grandes étapes...*, dans *Sc. Ecclésiastiques*, 11 (1959), pp. 15-17; — J. Betz, *Die Eucharistie...*, t. I/1, Fribourg-en-Br., 1955, pp. 20-21; — J. Delorme, *La Cène et la Pâque dans le N.T.*, dans *Lumière et Vie*, n° 31, 1957. — Cependant on discute toujours la question, note le P. Feuillet qui renvoie au P. Benoit, à propos de la position prise par M^{lle} Jaubert (*Revue Biblique*, 1958, pp. 590-594).

78. N. Clark, *An Approach to the Theology of the Sacraments*, Londres, 1956, p. 62. L'auteur cite J. Pedersen, *Israel*; N. A. Dahl, *Anamnesis*, dans *Studia Theologica*, t. I, 1947.

79. Ce rapprochement est confirmé par Jean, chez qui les souvenirs de l'Exode reviennent dans le chapitre VI^e, tandis que le Christ annonce l'Eucharistie. Cfr A. Feuillet, *Les thèmes bibliques majeurs du discours sur le Pain de Vie (Jn 6)*, dans la *N.R.Th.*, 82 (1960), pp. 808-814. — J. Betz, t. II-1, p. 140.

43); il a conscience d'être tout cela et cette conscience passera aux premiers chrétiens (Ga 4, 28; Rm 4, 12-16; 9, 6-13, etc.).

Même si l'on devait refuser à la Cène le caractère d'un repas pascal, celle-ci ne serait pas privée pour autant de valeur communautaire et messianique. Le repas, en effet, présente par lui-même un sens communautaire. Il réunit matériellement, il est un signe de fraternisation, il ébauche la communauté et tend à l'engendrer. Dans le contexte juif, cette signification naturelle est reprise et dépassée par la signification messianique. Le repas est une image du Royaume de Dieu et de son peuple, un signe prophétique de la participation aux biens eschatologiques, promis à ceux qui demeurent dans le peuple de Dieu ou s'y rattachent. Il évoque et prophétise le rassemblement triomphal d'Israël et l'avènement définitif du Royaume de Dieu⁸⁰. La Cène a la même portée. Le Christ, maître du festin, déclare formellement le sens messianique, la venue du Royaume, tandis qu'il annonce ce jour où il boira avec les Apôtres le vin nouveau dans le Royaume de son Père (Mt 26, 29). Le Christ maintient donc la perspective du peuple de Dieu avec celle du Royaume. Cette perspective, d'ailleurs, était déjà ouverte lorsque le Christ confiait à Pierre « les clefs » et chargeait les Douze *in solidum* de porter la responsabilité du Royaume (Lc 12, 32). Elle est encore suggérée par le titre de Fils de l'Homme, que le Christ continue de se donner à la Cène (Mt 26, 24-25)⁸¹.

Semblable à l'Alliance ancienne, le Pacte nouveau établit les devoirs qui incombent à quiconque entre dans l'Alliance et implique des sanctions contre ceux qui la violent d'une manière ou d'une autre (1 Co 11, 18-19), exige que l'on ne fasse rien contre l'union du peuple de Dieu (Mt 18, 15-18; cfr 1 Co 11, 28-30). L'Alliance ancienne comportait des relations de droit. L'Alliance nouvelle, également. Jésus est le Chef qui rassemble son peuple dans cette Alliance, l'organise, lui fixe l'ordre de marche, le but à atteindre.

Cependant, le Christ ne prétend point simplement prolonger le peuple ancien. On le sait de reste. Le Ministère public a bien marqué son dessein : accomplir en dépassant. Le Royaume, tel que Jésus le proclame, a des exigences infinies que le Christ a déjà dévoilées, possède un sens spirituel et intérieur qu'il a déjà annoncé⁸². Au cours de la Cène en particulier, il apparaît que le Royaume se constituera essentielle-

80. J. Daniélou, *Les repas de la Bible et leur signification*, dans *La Maison-Dieu*, n° 18, 1949, pp. 7-18 et 32-33; — L. Bouyer, *La première Eucharistie dans la Dernière Cène*, *ib.*, pp. 34-37; — J. Betz, *Die Eucharistie lehre*, I/1, pp. 67-70; — J. Giblet, *Le Rédempteur*, dans *Lumière et Vie*, n° 36, 1958, p. 25; — Dom Galopin, *Les repas dans la Bible*, dans *Bible et Vie chrétienne*, n° 26, pp. 52 et ss; — A. Feuillet, *Les thèmes bibliques...*, *N.R.Th.*, 82 (1960), pp. 817-828.

81. Nous l'avons noté plus haut, p. 122.

82. On ne méconnaît nullement les autres caractères du Royaume. Mais étant donné notre but, il n'y a pas lieu d'en dire davantage (cfr J. Bonsirven, *Le Règne de Dieu*, Paris, 1957).

ment grâce à la rémission des péchés. En effet, la nouvelle Alliance qui, seule, introduit au Royaume, c'est en définitive le sang du Fils de l'Homme répandu pour obtenir la rémission des péchés (Mt 26, 28). Telles sont la signification et l'efficacité de l'Eucharistie.

Mais, si le Royaume est compris de manière nouvelle, la communauté du Royaume le sera-t-elle aussi? Assurément. Elle est nouvelle, autant que l'Alliance. On le verra mieux encore tout à l'heure. Mais, dès maintenant, sa nouveauté apparaît en ce que le Christ institue à son intention et lui confie les rites nouveaux du pain et du vin pour signifier et accomplir l'Alliance nouvelle⁸³.

Le Christ, enfin, formule une dernière prescription : « Faites ceci en mémoire de moi » (Lc 22, 19; 1 Co 11, 24). L'Eglise a donc pour devoir de rester fidèle aux structures que son Chef vient d'établir, de perpétuer l'Alliance nouvelle, telle que le Christ l'a instituée.

Telle est, au cours de la Cène, l'institution immédiate de l'Eglise par le Christ. L'importance de la Cène ne réside donc pas uniquement dans le fait que le Christ détermine les rites du pain et du vin, mais aussi dans le fait qu'il constitue, autour de ces rites et en vue de ces rites, une communauté qui est « son Eglise », le nouvel Israël.

L'Événement.

Cependant, à la Cène, la fondation de l'Eglise est bien plus que la décision qui rassemble un groupe d'hommes et leur confie une mission déterminée. Elle revêt les proportions incalculables de l'Événement du Salut, parce que le Mystère du Christ y est actualisé tout entier, Passion et Résurrection⁸⁴. C'est ici d'ailleurs que réside la plus profonde nouveauté de la communauté.

Le sacrifice qui sanctionne la Nouvelle Alliance n'est plus un sacrifice symbolique, comme au Sinaï. Sacrifice réel et personnel, c'est le sacrifice du corps et de l'âme d'un homme. Bien plus, c'est le sacrifice de l'Homme-Dieu, c'est la chair du Fils de Dieu pour la vie du monde⁸⁵. La célébration de l'Alliance nouvelle contient donc l'Événement du Salut et l'Événement du Salut constitue l'Alliance nouvelle. C'est bien ce qu'Isaïe avait prophétisé du Serviteur de Yahvé, homme de douleurs,

83. Sur les relations entre l'Eucharistie et l'Alliance, cfr B. Cooke, *Synoptic presentation of the Eucharist as Covenant Sacrifice*, dans *Theological Studies*, 21 (1960), pp. 1-44. — J. Betz, *Die Eucharistie...*, t. II/1, Fribourg-en-Br., 1961, pp. 61-85.

84. Naturellement, nous supposons établi le sens sacrificiel de l'Eucharistie. Il n'est pas dans notre tâche de l'établir.

85. Les textes d'institution ne mettent en relief dans l'Eucharistie que la Passion du Seigneur. Mais, selon Jean, la Passion et la Résurrection font corps, idée qu'il exprime par le verbe « être élevé », appliqué au Christ. Chez les Synopt. la même conjonction est suggérée, parce que le triomphe du Christ commence dès sa mort (conversions, voile du temple, rochers, résurrections)...

devenu « Alliance du peuple » (42, 6; 49, 8), fondateur d'un peuple nouveau, ouvert aux païens (52, 14; 53, 11) ^{85bis}.

De cet Événement, la naissance du peuple nouveau est donc un aspect indissociable. Jésus l'a réuni autour de lui, physiquement et par voie d'autorité. Mais il y a plus. Dans la communion eucharistique, les Douze accèdent à la Rédemption. Pour eux, l'Événement a lieu, qui est de mourir au péché et de ressusciter à la vie éternelle, de devenir Eglise de Dieu en toute vérité. De cet Événement, l'Eucharistie est le sacrement, parce qu'elle est l'actualité du Sacrifice Rédempteur.

Au cours de la Cène, la naissance de l'Eglise est essentiellement l'envahissement de la communauté et de ses structures par le Mystère du Christ. La communion au Corps et au Sang du Rédempteur en est le signe et le signe efficace. Dès lors, le lien qui constitue l'assemblée en Eglise, c'est le Christ en personne. Les Apôtres deviennent solidaires les uns des autres, non pas simplement en vertu de leur mission commune, mais en raison du Seigneur vivant qu'ils viennent de recevoir et qui les sauve du péché et de la mort : « Puisqu'il n'y a qu'un pain, à nous tous, nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique » (1 Co 10, 11). Liés à l'unique Seigneur, les voici liés l'un à l'autre, ils sont l'*ecclesia* du Christ ⁸⁶. Cette vérité, le Christ l'exprime dans l'allégorie de la Vigne qui suit le récit de la Cène (Jn 15). Jésus, y lit-on, fait l'Eglise et l'unité de son Eglise parce qu'il est le tronc unique sur lequel se développent les sarments, en qui ils puisent la vie et la fécondité.

On le voit, l'Événement de la Dernière Cène présente une double profondeur. Profondeur « christique », puisque le Mystère Rédempteur y est actualisé sacramentellement. Profondeur ecclésiale, puisque la communauté, purifiée de ses péchés par l'Eucharistie ⁸⁷, se rassemble dans le Christ en buvant l'Alliance dans le sang (Lc 22, 20), devient Corps du Christ en recevant le corps du Christ.

Jésus vient de constituer, pour la première fois, en la personne des Apôtres, la Sainte Eglise, peuple de la Nouvelle Alliance.

L'Institution, de nouveau.

La Cène est achevée. En quittant le Cénacle sur les pas du Christ,

85bis. J. Betz, *Die Eucharistie*, t. II-1, 1961, pp. 76-77; pp. 20, 63.

86. N. Clark, *An approach...*, pp. 68-69. — Sur ce point la Tradition présente plus d'un commentaire admirable. Entre autres : S. Jean Chrysostome, *In 1^{re} ad Cor.* Hom. 24, n. 2; *P.G.*, 61, 200; S. Augustin, *Sermo* 272; *P.L.*, 38, 1416; — S. Cyrille d'Alexandrie, *In Ioannem* 4, 2; *P.G.*, 73, 584; — Paschase Radbert, *Liber de corp.* 9, 5; *P.L.*, 120, 1297; — Honorius d'Autun, *Eucharistion*, *P.L.*, 172, 1252; Alger de Liège, *De sacr. corp. et sang. Dom.*, cap. 3; *P.L.*, 180, 747-751.

87. Sur l'Eucharistie, rémission des péchés, cfr D. A. Tanghe, *L'Eucharistie pour la rémission des péchés*, dans *Irenikon*, 34 (1961), pp. 165-181; — J. M. R. Tillard, *L'Eucharistie, purification de l'Eglise pèrègrinante*, dans la *N.R.Th.*, 84 (1962), pp. 451 ss et 578 ss.

que sont devenus les Apôtres? quelle mission est la leur, quelle institution permanente sont-ils devenus tous ensemble? Les Apôtres sont devenus prêtres, docteurs, gouverneurs dans l'Eglise du Christ, dont ils sont aussi les premiers fidèles.

Le Christ vient de leur dire : « Faites ceci en mémoire de moi ». A eux, par conséquent, de perpétuer le sacrifice Rédempteur, d'actualiser le Mystère qui fait l'Eglise. Tel est leur *sacerdoce*. Les Apôtres sont constitués signes et instruments de l'unique Prêtre-Victime, afin d'appliquer les fruits de la Rédemption jusqu'aux extrémités de la terre et de faire l'Eglise par le Christ en la tirant de la masse humaine.

Leur disant : « Faites ceci en mémoire de moi », le Christ consacre aussi les Apôtres *docteurs* de l'Eglise. La célébration eucharistique, en effet, n'est pas simplement un rite, une cérémonie. Elle est un enseignement en paroles et en actes, une leçon adressée à la foi. Elle proclame le salut par la Passion et la Résurrection du Christ, elle enseigne tout homme à y participer personnellement et sacramentellement, elle dévoile quelle est notre véritable existence dans le Christ. Aussi, entre les mains des Apôtres, la célébration eucharistique est la Parole de Dieu, au sens le plus fort et au sens le plus biblique : révélation, action, présence. Comme le dit Paul : « Chaque fois que vous mangez ce pain et buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne⁸⁸ ». Les Apôtres ont la responsabilité de dispenser cet enseignement dans lequel est déclaré et résumé le Mystère de notre salut. Cette charge d'enseigner, le Christ l'avait auparavant conférée aux Douze⁸⁹. Alors, elle était déjà orientée vers l'Eucharistie, mais, en celle-ci, elle devient avec une efficacité souveraine *verbum salutis*.

En disant : « Faites ceci en mémoire de moi », le Fils de l'Homme institue les Apôtres *gouverneurs* de l'Eglise. En effet, si les Apôtres ont le devoir d'accomplir l'Eucharistie, ils ont aussi le devoir et le droit de réunir l'assemblée du Christ afin qu'elle participe au Mystère Rédempteur. Aux Apôtres, par conséquent la mission de convoquer les fidèles, comme eux-mêmes ont été convoqués par le Christ pour la Cène; à eux aussi, de préserver le sens et la dignité de la célébration eucharistique. S'ils ont cette mission, ils ont aussi le droit de prescrire tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement de leur mission. De plus, au cours de la Cène, Jésus ne confie la mission eucharistique qu'aux seuls Apôtres. A eux seuls par conséquent, de prendre l'initiative de la célébration; à eux seuls, la mission d'y convoquer les fidèles. Le principe hiérarchique est à l'intérieur même de la célébration eucharistique⁹⁰. Là encore, le Christ confirmait paroles et actes antérieurs,

88. 1 Co 11, 26. — Cfr B. Allo, *Première Epître aux Corinthiens*, Paris, 1934, pp. 280-281.

89. Mt 16, 19; 18, 18; 28, 18; Jn 16, 13 (cfr Lc 10, 16).

90. C'est la vérité que contient, parmi d'autres, « l'ecclésiologie eucharistique »

qui avaient conféré aux Apôtres le droit et le devoir de lier et de délier, d'exclure de la communauté les indignes (Mt 8, 15-18). Les Apôtres sont des chefs, des conducteurs d'hommes.

Enfin, par ces mots : « Faites ceci en mémoire de moi », le Christ charge les Apôtres de perpétuer la célébration eucharistique, autant que l'Eglise elle-même est perpétuelle. Aucun chrétien n'en doute, quel que soit le sens qu'il reconnaisse à l'Eucharistie. Sans le dire expressément, Jésus enjoignait donc aux Apôtres de transmettre intégralement la mission qu'ils avaient reçue au cours de la Cène. Aussi, lorsqu'on embrasse d'un regard le charisme apostolique et si l'on use, pour le désigner, du langage théologique actuel, on dira que les Apôtres ont reçu la plénitude du pouvoir d'ordre et sont devenus, par le fait même, responsables de leur succession, la *succession apostolique*⁹¹.

En résumé.

La Cène est donc le moment où s'accomplit au sens plénier la fondation de l'Eglise. En ces heures, se rejoignent l'institution par le Christ et l'Événement du Christ et de l'Eglise. D'une part, en effet, l'institution s'y poursuit en continuité avec les premiers actes du Seigneur. D'autre part, l'Événement s'y concentre tout entier, Mystère du Christ et transfiguration de la communauté en Eglise-Corps du Christ. Les structures hiérarchiques qu'établissait le Fils de Dieu au cours du ministère public avaient donc un sens transcendant, elles convergeaient vers l'Événement. Quant à l'Événement, c'est lui qui donne à l'institution une réalité et une valeur qui dépassent de loin réalité et valeur juridico-institutionnelles.

Dans la communauté du Christ, par l'Eucharistie, l'institution elle-même s'intègre à l'Événement.

III. LA FONDATION DE L'EGLISE, MYSTERE SACRAMENTEL

On peut tenter maintenant d'exprimer la relation qui noue l'institution de l'Eglise et l'Événement-Eglise⁹².

des Orthodoxes. Cependant les conséquences que tire de cette ecclésiologie N. Afanassieff, dans l'ouvrage collectif, *La primauté de Pierre dans l'Eglise Orthodoxe* (Neuchâtel, 1960, pp. 26-35, 61-62) appellent de sérieuses réserves, pour ne rien dire de plus.

91. Cfr Concile de Trente, ses. XXIII, cap. 1 et 4 (Denzinger, nn. 957 et 960).

92. Dans cette tentative, la théologie protestante ne nous suit pas jusqu'au bout. Sans doute, cesse-t-elle de proclamer avec unanimité l'incompatibilité de l'institution et de l'Événement (cfr pour les années 1920-1940, F. M. Braun, *Nouveaux aspects du problème de l'Eglise*). Pour la période présente, voici quelques noms cités au hasard des rencontres : H. Odeberg, dans *Ein Buch der Kirche*, 1951, pp. 81 ss ; — O. Linton, *ib.*, pp. 111-118. — H. Riesen-

Cependant, si l'on cherche un vocable parmi ceux du langage philosophique, on a peu de chances de réussir. Aucune catégorie métaphysique ne saurait être la formule « exhaustive » qui exprime la relation entre Institution et Événement. Il fallait s'y attendre, puisque le Christ, Événement et Mystère, est au cœur de la relation et que le terme en est l'Eglise, qui est Événement, elle aussi, pour sa part⁹³. En fait, pour exprimer cette relation correctement sinon de manière exhaustive, il faut recourir à une catégorie, elle-même révélée quant à sa substance, le concept de sacrement. La doctrine catholique le définit sommairement : signe efficace de la grâce institué par le Christ. Le Fils de l'Homme en est l'*analogatum princeps*.

Nous dirons donc que la fondation de l'Eglise, en sa plénitude, est un mystère sacramentel. Sans doute, parler de mystère sacramentel, c'est employer une expression pléonastique, si nous retenons le sens que Paul donnait au mystère. Mais, puisque le langage courant a effacé la dimension sacramentelle que possédait le mystère en son acception primitive, il faut bien la lui rendre, au prix même d'un pléonasme⁹⁴. Ceci admis, dans quel sens dirons-nous que la fondation de l'Eglise est un mystère sacramentel ?

Pendant la vie terrestre du Christ.

Pour être à même de répondre, il faut d'abord rappeler que les actes du Seigneur qui instituèrent les structures ecclésiastiques ne sont

feld, dans *The root of the Vine*, Westminster, 1953, pp. 100-110; — O. Cullmann, *Saint Pierre, disciple, apôtre, martyr*, Neuchâtel, 1952; — P. Bonnard, *Jésus Christ édifiant son Eglise*, 1950; — M. Thurian, *La Tradition*, dans *Verbum Caro*, n° 57 (1961), pp. 52 ss; — J. C. C. Margot, *L'apostolat dans le N.T. et la succession apostolique*, *ibid.*, n° 43 (1957), pp. 212-225.

Consulter aussi : B. Rask, *Le ministère néo-testamentaire et l'exégèse suédoise*, dans *Istina*, 1960, pp. 81 ss.

Cependant la théologie protestante maintient une disjonction certaine entre l'Événement et l'institution. Elle la maintient d'autant plus résolument que le Christ, à l'entendre, n'a rien « institué », sauf l'apostolat des Douze, compris exclusivement comme ministère de la Parole. S'il faut cependant affirmer une conjonction de l'Événement et de l'Eglise, c'est au niveau de la parole de Dieu prêchée par la communauté et nulle part ailleurs que cette conjonction a lieu.

Mais il ne pouvait échapper à tel théologien protestant que le voisinage permanent des réalités institutionnelles et de l'Événement dans la Révélation impliquait une certaine unité entre les deux dimensions. Cfr M. J. Leuba, *L'Institution et l'Événement*, Neuchâtel, 1950, pp. 120-121; comparer avec E. Schweizer, *Das Leben des Herrn in der Gemeinde und ihren Diensten*, 1946; — P. H. Menoud, *L'Eglise et les ministères*, Neuchâtel, 1949.

93. En ce sens, J. L. Leuba a raison de dire qu'on ne peut exprimer la relation entre institution et Événement par le moyen de « termes logiques », qu'on ne peut en proposer une « formule exhaustive » (cfr *L'Institution et l'Événement*, p. 120-121).

94. Dans la conception paulinienne du mystère, rappelée plus haut, il n'est pas difficile de relever les éléments constitutifs du sacrement. Concrètement, le Mystère (que l'on peut aussi nommer Sacrement) est la personne et l'œuvre de Jésus-Christ (cfr Col. 1, 25).

pas de simples faits, comme les autres faits, quoique l'historien puisse les enregistrer, les analyser, les apprécier. Jamais d'ailleurs, les actes du Christ ne sont des actes profanes — quel chrétien en douterait? —, ce sont des actions sacrées qui révèlent l'ordre du salut en l'incarnant dans des gestes, des paroles, des décisions. Ce sont des signes du Salut. Davantage, ce sont des actes qui accomplissent ce qu'ils signifient. Aussi bien le Christ, lui-même, a exprimé le principe sacramentel de son action : « Mes paroles sont esprit et elles sont vie » (Jn 6, 63; cfr 15, 3) et il l'a rappelé à Pierre qui refusait de se laisser laver les pieds par son Seigneur (Jn 13, 6). L'action du Christ n'est pas seulement porteuse de signification, elle est l'Événement en acte, car son action est toujours celle du Verbe Incarné. A ce titre, elle mérite d'être dite sacramentelle.

Revenons à la Cène. Le pain et le vin, les gestes et les paroles consécatoires sont les signes du salut, révèlent la Présence Réelle et Rédemptrice. Cependant, les signes sacramentels de la célébration eucharistique ne sont pas seulement le pain et le vin, les paroles et les gestes du Christ. L'assemblée des Douze que le Christ réunit autour de lui est un signe sacramentel, elle aussi. Elle l'est à son degré. En convoquant les siens, en les rassemblant, le Christ établit la représentation sensible de la communion ecclésiale. Il rend ce signe encore plus « signifiant », en instituant par la communion au pain et au vin la communion à l'Humanité et à la Divinité du Fils de l'Homme. L'assemblée fait partie des signes sacrés⁹⁵.

Or, les signes que fait Jésus sont aussi des instruments efficaces de sa grâce, ils sont « esprit » et ils sont « vie ». Les signes d'Eglise faits par le Christ réalisent donc l'Eglise, en la déclarant; en la manifestant, ils la constituent et dans l'ordre institutionnel et dans l'ordre de l'Événement. L'institution de l'Eglise et l'Événement-Eglise ont lieu solidairement, comme le signe et la grâce sont solidaires dans le Sacrement. On a justement écrit : « L'institution visible du Corps de l'Eglise est donc le symbole sacramentel, le signe de la réalité de communion au Christ⁹⁶ ». Mais le symbole n'est efficace que pour être repris à la Cène, assumé dans les signes qui actualisent le Mystère du Christ, sa Présence et son Action.

En vérité, au cours de son existence terrestre, le Christ n'a administré qu'un seul sacrement. C'est le sacrement qui fait l'Eglise et il a été administré aux Apôtres. La liturgie de ce sacrement a duré autant que le ministère du Christ, mais elle atteint un point décisif au Cénacle, lorsque le Fils de l'Homme appelle à la communion et commande : « Faites ceci en mémoire de moi ». Après la Résurrection

95. C'est ce que remarque à propos de la célébration liturgique A. G. Martimort, *L'Eglise en prière*, Paris, 1961, pp. 86-87. — Le texte de Matthieu 18, 20 est le fondement général de cette assertion.

96. M. J. Le Guillou, *Mission et Unité*, t. II, Paris, 1960, p. 181.

encore, le Christ referra les signes d'Eglise, redisant les paroles qui instituent les pouvoirs et la mission, consacrant l'institution dans la gloire de la Résurrection. La Pentecôte elle-même n'a pas éclaté en dehors du régime de l'institution et des signes sensibles⁹⁷. Le Christ a prescrit aux Apôtres de demeurer groupés à Jérusalem, en attendant la « force d'en-Haut ». Telle est la disposition qu'ils doivent garder pour recevoir le Paraclet. Ainsi, l'Esprit qui unit l'Eglise, viendra non à des individus dispersés mais à la communauté rassemblée au Cénacle et constituant de fait le signe sensible de l'Eglise (Ac 1, 4; Lc 24, 49).

On comprend maintenant cette « économie » où l'institution de l'Eglise par le Christ se poursuit, même après la Passion, de la Résurrection à l'Ascension. Le Seigneur de Gloire prolonge les signes sacramentels de la fondation, les explicite et les déploie, en particulier, dans le baptême et la pénitence; il assume et consacre dans la puissance de la Résurrection ce que le Fils de l'Homme avait institué dans l'humilité de la vie quotidienne. Ainsi le Christ atteste que la fondation de sa communauté, en tous ses aspects, est solidaire de la Résurrection comme il avait d'abord souligné à la Cène qu'elle est solidaire de la Passion. Et, en le signifiant, Jésus opère la fondation de l'Eglise, dans le triomphe de Pâques comme dans les douleurs du Calvaire.

Tel est le mystère sacramentel de la fondation ecclésiale dans la vie du Seigneur Jésus. Si le Mystère, considéré en sa réalité divine, est absolument un et transcende le temps, l'accomplissement et l'attestation s'en déploient dans la durée, jusqu'à la Pentecôte, quand le Christ, « rendu parfait », « consomme l'édification » du peuple de Dieu, « son Eglise ».

Dans le temps de l'Eglise.

Le Christ a établi l'Eglise et il est seul à l'avoir fait. Ce que le Seigneur a fait est bien fait et n'a pas à être refait. La fondation de l'Eglise est donc terminée.

Faut-il alors rejeter la pensée chère au protestantisme, d'après laquelle l'Eglise est fondée par le Christ en tout temps, en toute génération d'hommes, l'idée que nous sommes toujours contemporains de la naissance de l'Eglise, de l'Événement⁹⁸? En aucune manière. Com-

97. Comme le remarque J. A. Möhler, dans la *Symbolique* (cfr R. Geiselmann, *art. cit.*, p. 167).

98. En plus de Karl Barth, voici quelques noms : A. Jundt, *La doctrine luthérienne de l'Eglise*, dans *Origine et Nature de l'Eglise*, Paris, 1939, pp. 109-126; — L. Newbigin, *L'Eglise. Peuple de croyants, Corps du Christ, Temple du Saint-Esprit*, Neuchâtel, 1958; — (sans nom d'auteur), *L'Eglise, cet Événement*, dans *Cahiers du Renouveau*, II, Genève, 1950; — J. de Senarclens, *Héritiers de la Réformation*, t. II, *Le centre de la foi*, 1959. — Luther est à l'origine de cette conception *actualiste*, mais il s'exprime de façon moins topique

ment le pourrait-on? L'Eglise ne peut être le Corps du Christ, incessamment et irrévocablement, que dans la mesure où le Christ, sans discontinuer, l'engendre Corps du Christ. Le Seigneur n'est-il pas son unique fondement et fondateur (1 Co 3, 11) ⁹⁹? La communauté en effet, ne trouve point en elle-même le secret et le pouvoir de se constituer Eglise-Corps du Christ et les théologiens protestants qui le disent avec force le disent avec raison. Les structures institutionnelles ne sont pas une garantie contre la dégénérescence de l'Eglise, si l'on considère leur simple réalité juridique. D'ailleurs, elles ne sont pas une réalité autonome, mais elles sont d'abord et avant tout une grâce que Dieu fait par le Christ à son Eglise. Il n'y a donc pas d'échappatoire. Il faut toujours en revenir à la foncière dépendance à l'égard du Seigneur : « Sans moi vous ne pouvez rien faire » (Jn 15, 5). L'Eglise en a la conscience claire ¹⁰⁰. Il faut que le Christ édifie maintenant son Eglise, pour qu'elle continue à émerger du péché et à entrer dans la Résurrection, pour qu'elle demeure identique à elle-même. Il faut que Jésus-Christ constitue son Eglise actuellement, qu'il l'engendre incessamment dans sa Passion, dans sa Résurrection, dans la Pentecôte. Sinon, l'Eglise périt.

Mais à la différence du protestantisme ¹⁰¹, la pensée catholique tient fermement que le Christ qui a fondé son Eglise sacramentellement, poursuit la même œuvre de la même façon, c'est-à-dire sacramentellement. Ce qu'il a accompli pour la première fois à la Cène, Jésus continue de l'accomplir lui-même en toute célébration eucharistique ¹⁰².

Cependant il est une différence entre la Cène et la Messe. La veille de la Passion, au Cénacle, l'Eglise commençait. Ce que le Christ décidait et instituait alors n'a plus à l'être aujourd'hui, comme si sa décision et l'institution qu'elle fondait s'étaient abolies avec le temps. A cet égard, l'Eglise participe à l'*eph'hapax*, à l'« une fois pour toutes » de

que certains théologiens contemporains : cfr *Werke*, éd. Weimar, t. 28, p. 147; t. 29, p. 481; t. 26, p. 64; t. 39, 2^e Abteilung, p. 176; etc.

99. L'image du Christ, fondement de l'Eglise (1 Co 3, 11; cfr 1 P 2, 4-5) et clef de voûte (Ep 2, 20) ne doivent pas laisser croire que le Christ serait pour l'Eglise un fondement inerte. — Cfr J. Pfammater, *Die Kirche als Bau. Eine exegetische-theologische Studie zur Ekklesiologie der Paulusbriefe*, Rome, 1960, pp. 140-151.

100. Pour s'en convaincre, on se reportera utilement à la liturgie, spécialement aux collectes des 1^{er}, 3^e, 12^e, 14^e, 15^e, 18^e dimanches après la Pentecôte, etc., et aux conciles, particulièrement à ceux de Carthage, d'Orange, de Trente.

101. Pour le protestantisme, la célébration de la Cène ne peut prétendre être un moment essentiel dans la fondation de l'Eglise. Ainsi Luther (cfr F. Heiler, dans *Luther in ökumenische Sicht*, Stuttgart, 1929, pp. 159-160). Très ordinairement, la théologie protestante voit dans la seule prédication de la Parole de Dieu le moment essentiel de la fondation ecclésiale. On comprend dès lors que la célébration de la Cène ait paru accessoire et qu'elle soit tombée en désuétude dans certaines communautés protestantes (cfr L. Bouyer, *Parole, Eglise, Sacrements*, Bruges, 1960, pp. 67-70).

102. On retrouve ici, sous un autre angle de visée, la doctrine énoncée par saint Thomas d'Aquin : l'Eucharistie est le sacrement de l'unité ecclésiale. Cfr *Summa Theol.*, 3^a, 72, 2, sed contra; 3^a, 73, 3, c.

Jésus-Christ. Mais l'acte constituant posé par le Seigneur à un moment de la durée doit être perpétué dans notre temps, en ce sens que son efficacité doit être appliquée, afin que l'Eglise continue d'être et de croître dans notre histoire, afin qu'elle se perpétue en assumant les couches humaines successives. Ce que le Christ a établi et inséré dans le temps doit être maintenu et transmis dans le temps, de génération en génération. Certes le Mystère du Christ est achevé, il est parfait. Mais la grâce d'Eglise qu'il procure doit être répandue sur les siècles, appropriée à la communauté d'aujourd'hui comme à celle des Apôtres. Aussi l'assemblée chrétienne, sur l'ordre du Christ et en sa présence, refait-elle les signes sacramentels qui nourrissent sa propre existence. Si l'Heure eucharistique est l'Heure du Christ *in sacramento*, elle est également l'Heure de la fondation ecclésiale *in sacramento*.

L'Heure eucharistique est aussi l'Heure de la collaboration des chrétiens à la fondation de l'Eglise par Jésus-Christ. Comme le Christ, en sa vie terrestre, n'a point édifié le peuple de Dieu sans les Douze, sans leur coopération, sans leur présence, sans leur communion, de même le Christ, aujourd'hui, ne fonde point son Eglise sans le peuple chrétien, sa coopération, sa présence, sa communion à l'Événement. Telle est précisément l'Heure eucharistique.

A vrai dire, l'image la plus parlante et l'acte le plus complet de la fondation ecclésiale *in sacramento* continuent d'être présentés dans la consécration épiscopale et dans la messe qui l'accompagne. Jésus-Christ y est présent. C'est le même Seigneur, pour la même œuvre. Présent, il l'est par ses envoyés, les évêques consécrateurs, successeurs des Apôtres. Envoyés par le Seigneur, ils prolongent la présence du Christ, en continuant sa mission : « Qui reçoit celui que j'envoie me reçoit ». Présent, Jésus l'est aussi de Présence Réelle, dans son Acte Rédempteur : « Ceci est mon Corps, Ceci est mon Sang ». Au cours de cette liturgie, comme à la Cène, le Seigneur confie sa mission propre au nouvel évêque : faire l'Eglise, en veillant sur elle, en l'enseignant, en la sanctifiant, en la perpétuant dans l'Eucharistie, par lui-même et par ceux qu'il « consacrera dans la vérité » en vue de cette mission.

CONCLUSION.

Comment comprendre la fondation de l'Eglise? Est-elle « institution » ou « Événement »? Nous avons répondu. Elle est l'une et l'autre. Elle est Mystère sacramentel.

Quelle est la grâce propre de ce sacrement pour la communauté rassemblée par le Christ et au nom du Christ? La grâce d'être l'Eglise-Corps-du-Christ. Cette grâce présente une double dimension visible et invisible, extérieure et intérieure.

Grâce extérieure et visible, les structures hiérarchiques établies par le Christ. Elles établissent une continuité incontestable avec le Christ : « Qui reçoit celui que j'envoie me reçoit » (Jn 13, 20; cfr Lc 10, 16). Elles sont le principe radical qui permet à l'Eglise d'être le Corps du Christ au sens plénier, le Corps dans lequel passe la vie divine du Christ. Cette grâce ne sera jamais retirée à l'Eglise, puisque le Christ promet à sa communauté de la défendre contre le mensonge et la mort. Elle est acquise au peuple de Dieu dans le Mystère du Christ. Aussi bien saint Paul montre-t-il Jésus glorifié accordant à sa communauté la grâce de l'ordre hiérarchique, « ayant donné aux uns d'être Apôtres, à d'autres d'être prophètes, ou encore évangélistes et docteurs, organisant les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ » (Ep 4, 11-12).

Grâce intérieure et invisible, la communion dans l'Esprit à la vie du Fils de Dieu (cfr Ga 2, 20). Elle n'est donnée que dans la soumission à la mission institutionnelle. Cette grâce non plus ne sera jamais retirée à l'Eglise, puisque le Seigneur a promis à son peuple de lui accorder sa présence, tous les jours, jusqu'à la fin des temps (Mt 28, 20). Indéfectiblement, l'Eglise trouvera dans le Mystère du Christ, à l'Heure eucharistique, le secret et la forme qui font d'elle une communion de foi, d'espérance et de charité surnaturelles.

La fondation de l'Eglise par le Christ est donc un mystère de foi. Le Catéchisme Romain l'a dit il y a bien longtemps¹⁰³. L'origine de l'Eglise, écrit-il en substance, ne peut être complètement saisie par le regard des yeux, bien que ceux-ci puissent en apercevoir quelque chose, fussent-ils les yeux d'un juif, d'un turc, ... ou d'un incroyant. Considérée selon toutes ses dimensions, la fondation de l'Eglise n'est point simplement un fait historique. Elle n'est pas non plus une grâce répandue par Dieu dans le secret des âmes, sans relation avec l'histoire, au-delà de toute réalité sensible. Elle est grâce et histoire en même temps, nécessairement, indissolublement.

Elle est un mystère sacramentel et c'est sous les espèces de ce mystère que la fondation de l'Eglise par le Christ continue d'habiter le temps de l'humanité.

Nancy (Meurthe-et-Moselle)
31 Cours Léopold

André DE BOVIS, S.J.

103. *Catechismus Romanus*, 1^a Pars, cap. 10, nn. 17-18, Anvers, 1587, pp. 84-85. — Texte cité d'ailleurs par Karl Barth, *Kirchliche Dogmatik*, IV/1, 1953, pp. 735-736.